

Équité en matière d'emploi

De plus, des pressions énormes sont exercées au sein de la Fonction publique pour que l'on s'efforce de trouver des postes aux employés qui sont déplacés. Autrement dit, si elle a le choix entre un fonctionnaire déplacé et un candidat handicapé et inconnu qui n'a encore jamais travaillé pour elle, l'administration fédérale va avoir tendance à choisir celui qui est déjà en place, comme on le fait dans tout autre établissement ou organisme. Comme les personnes handicapées ont toujours été défavorisées et qu'elles sont victimes de discrimination systématique, il est extrêmement difficile de changer les choses.

● (1150)

Les dispositions du projet de loi C-62 en elles-mêmes ne seront pas très utiles à cet égard. Il s'agit d'une mauvaise mesure. Cependant, à tout le moins, le gouvernement devrait faire preuve d'un peu de bonne volonté en faisant en sorte que les dispositions qui touchent les gros employeurs du secteur privé s'appliquent à ses propres ministères. Selon moi, c'est un signe d'hypocrisie de la part du gouvernement non seulement qu'il ait saisi la Chambre d'un projet de loi si peu efficace, qui explique la présentation de cet amendement, mais également qu'il ne soit même pas disposé à faire en sorte que ce projet de loi s'applique à la Fonction publique fédérale, et j'ignore au juste s'il vise les sociétés de la Couronne. C'est l'une des raisons pour lesquelles ce projet de loi est honteux, quand on considère les promesses solennelles que les conservateurs ont faites lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Vous avez peut-être lu récemment, monsieur le Président, un certain nombre d'observations de journalistes, qui deviennent peut-être cyniques avec les années. Ils font remarquer que lorsque les conservateurs sont dans l'opposition, ils font des promesses qu'ils oublient une fois au pouvoir. C'est certainement le cas du gouvernement actuel au sujet des programmes de promotion sociale. Les journalistes signalent également que lorsque les libéraux étaient dans l'opposition, ils ont pris des engagements qu'ils n'étaient pas disposés à tenir une fois au pouvoir. Nous en avons la preuve actuellement au Québec, avec le premier ministre Bourassa. Il s'aperçoit tout à coup que la fameuse marge de manoeuvre qui existait, selon lui, lors de la dernière campagne électorale provinciale, a disparu comme par enchantement dès qu'il a pu examiner les comptes de la province.

Selon moi, les partis libéral et progressiste conservateur donnent à la politique une mauvaise réputation, car ils violent de façon cynique leurs promesses, une fois arrivés au pouvoir. C'est ainsi que les journalistes jugent que les Canadiens ne peuvent avoir confiance dans les promesses faites par les partis politiques quand ils sont dans l'opposition, car ces derniers sont prêts à promettre n'importe quoi, mais ils ne sont pas disposés à tenir leurs engagements, lorsqu'ils arrivent au pouvoir.

Je représente un parti qui a démontré au Manitoba, en Saskatchewan, à plusieurs reprises en Colombie-Britannique, et à l'heure actuelle, au Yukon, qu'il tient toujours ses promesses. Je suis fatigué de voir les libéraux et les conservateurs, avec lesquels c'est du pareil au même, donner à la politique une mauvaise réputation au Canada, en violant constamment leurs promesses. C'est pourquoi je m'inquiète de ce projet de loi sur l'équité en matière d'emploi. Nous prenons des engagements fermes, et lorsqu'ils concernent un salaire égal pour un travail d'équale valeur et des programmes de promotion sociale à

l'intention des handicapés, les journalistes disent alors que les hommes politiques sont tous les mêmes et ils ne comptent pas alors sur notre parti pour tenir ces promesses une fois au pouvoir. En tant qu'homme politique, je voudrais préciser que j'ai bien l'intention que nous tenions nos promesses et continuions à le faire. Chose certaine, j'ai respecté cet engagement depuis mon entrée dans cette enceinte pour ce qui est des promesses que j'ai faites à mes électeurs au cours de la campagne électorale de 1984.

Je voudrais signaler au député de Brampton—Georgetown (M. McDerimid), qui semble formuler des observations, que son parti a promis d'accorder des droits politiques aux fonctionnaires fédéraux au cours de la dernière campagne électorale, il y a 18 mois. Or, j'ai dû passer toute la semaine dernière devant les tribunaux, afin qu'ils prennent des décisions en ce sens, puisque les conservateurs n'étaient pas disposés à tenir leurs promesses une fois au pouvoir.

M. McDerimid: Il joue pour la galerie comme d'habitude.

M. Cassidy: Quelle bande d'hypocrites cyniques que nos vis-à-vis, monsieur le Président. Que ce soit au sujet des programmes de promotion sociale, des droits politiques ou de la création d'emplois, le gouvernement conservateur, qui forme maintenant le gouvernement, n'est pas disposé à respecter ses promesses. À mon avis, il est à peu près temps que les ministériels se reportent au livre des promesses faites par le premier ministre (M. Mulroney) au cours de la dernière campagne électorale et qu'ils les tiennent au lieu de présenter un projet de loi tellement cynique qu'il nous oblige à présenter des amendements comme celui-ci parce que essentiellement ce projet de loi n'est d'aucune utilité pour les Canadiens.

M. McDerimid: Notre bilan se compare certes avantageusement au vôtre.

M. Cassidy: En conclusion, je tiens à dire que c'est une bien triste journée pour notre chambre, car alors que nous envisageons enfin l'équité en matière d'emploi, nous sommes saisis d'un projet de loi extrêmement faible et inefficace qui, au lieu de nous rapprocher du jour où l'équité en matière d'emploi sera une réalité pour les minorités et les handicapés, ne fait fondamentalement que retarder ce jour de plusieurs années, jusqu'à ce que les véritables lacunes du projet de loi soient démontrées. Sous sa forme actuelle, il n'assurera absolument pas que les personnes visées soient traitées d'une façon équitable.

M. Felix Holtmann (Selkirk—Interlake): Monsieur le Président, je voulais aujourd'hui me contenter d'écouter les discours présentés, mais les propos du dernier député, le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) m'incitent à prendre la parole pour répondre à la position qu'il a exposée au nom de son parti. Ces néo-démocrates font preuve d'un grand pharisaïsme quand il s'agit de mesures législatives concernant les travailleurs. Ils prétendent essentiellement représenter un seul groupe de la société, soit les travailleurs.

M. Cassidy: Les Canadiens ordinaires. Nous représentons 20 millions de Canadiens. Nous représentons 26 p. 100 de la population au Québec.